

*Date de dépôt: 26 mai 2005*

## **Pétition**

### **pour une réalisation rapide de la traversée de la Rade**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Ralentissements, bouchons et pollution continuent d'affecter le centre-ville. Cette situation nuit à l'économie et diminue la qualité de vie. Il est donc temps de revoir la conception des transports au centre-ville et de réaménager l'espace autour des rives du lac.

A cet effet, le Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement a constitué en 2002 un groupe de travail pluridisciplinaire, ayant pour mission de fixer des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, puis déterminer un projet susceptible de les atteindre. L'étude communiquée le 2 décembre 2004 démontre que les 21 objectifs fixés peuvent être atteints par la réalisation d'une traversée en tunnel 2x2 voies, du bas de l'avenue de France au parc des Eaux-Vives, avec un prolongement jusqu'à la route de Malagnou.

En outre, des mesures d'accompagnement permettront d'attribuer de l'espace aux transports publics sur le pont du Mont-Blanc et de réaménager les quais.

Tous les modes de transports bénéficieront de la réalisation de ce projet, qui respecte le principe constitutionnel de la liberté du choix du mode de transport (art. 160B Cst. GE).

Les signataires de la présente pétition, habitants, travailleurs ou visiteurs de Genève, demandent au Grand Conseil de la République et canton de Genève:

1. de traiter la traversée de la rade en priorité;
2. d'engager immédiatement l'ensemble des procédures nécessaires à la réalisation rapide d'une traversée de la rade en tunnel (2x2 voies);
3. de prévoir toutes les mesures d'accompagnement utiles;
4. de déterminer les différents moyens de financement à disposition.

N.B. : 18'884 signatures

*Groupement Transport et Economie (GTE)*

M. Olivier Ballissat

Secrétaire patronal

98, rue de St-Jean

Case postale 5014

1211 Genève 11